

Des exploitations agricoles en reconstruction fragile après une longue guerre : le cas d'une province du Nord du Mozambique

Michel Fok A.C., CIRAD, France
Carlos Tomas[†], Mozambique

Après une indépendance durement acquise en 1975, le Mozambique est immédiatement entrée dans une guerre civile attisée de l'extérieur [1]. La paix est revenue seulement en 1992, mais le retour à une vie normale s'est progressivement instauré avant la signature de l'accord de paix [2]. Le gouvernement avait opté dès la fin des années 1980 pour une libéralisation de l'économie en procédant d'abord à la privatisation des entreprises nationalisées de fait au lendemain de l'indépendance [3], notamment celles impliquées dans les productions agricoles de vente, coton et noix de cajou [4]. Dans les Provinces de Nampula et Cabo Delgado au Nord du pays, à forte tradition cotonnière du temps de la colonisation [5, 6], plusieurs entreprises à capitaux mixtes virent le jour, entre 1989 et 1991, pour relancer la production cotonnière dans des zones d'exclusivité qui leur étaient attribuées. C'est le cas de la société Lomaco-Montepuez, au sud de la Province du Cabo Delgado, dont les activités de relance cotonnière ont bénéficié d'un projet d'appui sur financement français (financement de l'Agence Française de Développement, pendant la période 1996 et 2000). C'est dans ce cadre qu'une importante enquête a été réalisée au cours de la campagne 1999-2000 pour permettre de capter une image des exploitations agricoles près de dix ans après le retour de la paix [7]. L'enquête a été réalisée sur un échantillon de 900 exploitations (plus précisément 894 après avoir écarté 6 pseudo-exploitations dont les activités principales n'étaient pas agricoles), elle a couvert tous les districts du sud de la Province de Cabo Delgado.

Nous donnons ici les grands traits des exploitations agricoles qui se reconstruisent lentement après une longue période de conflit armé. L'agriculture reste fondamentalement manuelle, mais la sécurité alimentaire est globalement assurée. Il y a encore peu de différences marquées entre les exploitations et entre les zones géographiques. Il y a une très forte homogénéité ethnique (Macua quasiment à 100%), mais deux religions dominant à parts égales (islam et catholicisme). L'engagement dans la production cotonnière induit un début de différenciation par une plus grande capacité d'accumulation qui peut en découler.

1. Des exploitations de petite taille à forte contrainte de main-d'œuvre

1.1. Des familles nucléaires

Une des conséquences de la longue guerre s'illustre dans la jeunesse des chefs d'exploitation. L'âge moyen de ceux-ci est de 38 ans, près de 40% des exploitations sont dirigées par des personnes de moins de 30 ans (Table 1). Une autre conséquence de la guerre est le veuvage qui laisse un nombre significatif de femmes à la tête des exploitations, nous avons trouvé que 10% des exploitations étaient dirigées par des femmes, mais nous pensons que ce taux peut être sous-estimé.

Table 1. Répartition des exploitations selon l'âge des exploitations

catégorie age	Femme		Homme		Total		% Cumul
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
<=20	3	3%	52	6%	55	6%	38%
20-25	5	5%	113	14%	118	13%	
25-30	15	16%	159	19%	174	19%	26%
30-35	9	10%	96	12%	105	12%	
35-40	11	12%	120	15%	131	14%	19%
40-50	19	21%	154	19%	173	19%	
50-60	19	21%	86	11%	105	12%	17%
>60	10	11%	37	5%	47	5%	
Total	91	100%	817	100%	908	100%	100%

La guerre a induit un grand mouvement des populations pour fuir les hostilités : un tiers des chefs d'exploitation sont d'origine immigrée dans les villages où ils sont actuellement installés (Table 2). Le

mouvement démographique a concerné de manière indistincte les familles sans influence de leur religion. La forte homogénéité ethnique qui demeure en dépit de ce mouvement laisse penser que celui-ci est resté concentré au sein de la même province.

Table 2. Origines variées des chefs d'exploitation dans les villages

Origine par rapport au village	Religion				Total
	Catholique	Musulman	Protestante	Autre	
Immigrée	14%	18%	0%	0%	33%
Native	26%	30%	0%	1%	57%
Par mariage	4%	2%	0%	0%	9%
Autre	0%	0%	0%	1%	1%
Total	43%	54%	0%	2%	100%

Le déplacement des populations a morcelé aussi les familles dont la taille est faible, moins de quatre membre (précisément 3,4). Ce sont des familles nucléaires, composées essentiellement d'un ou de deux parents et des enfants (Figure 1) qui sont essentiellement très jeunes (moins de dix ans) et nés après le retour de la paix (Figure 2). Ces résultats sont conformes à ceux d'une enquête réalisée pendant la période 1994-1996 [8].

Figure 1. Des familles de taille réduite

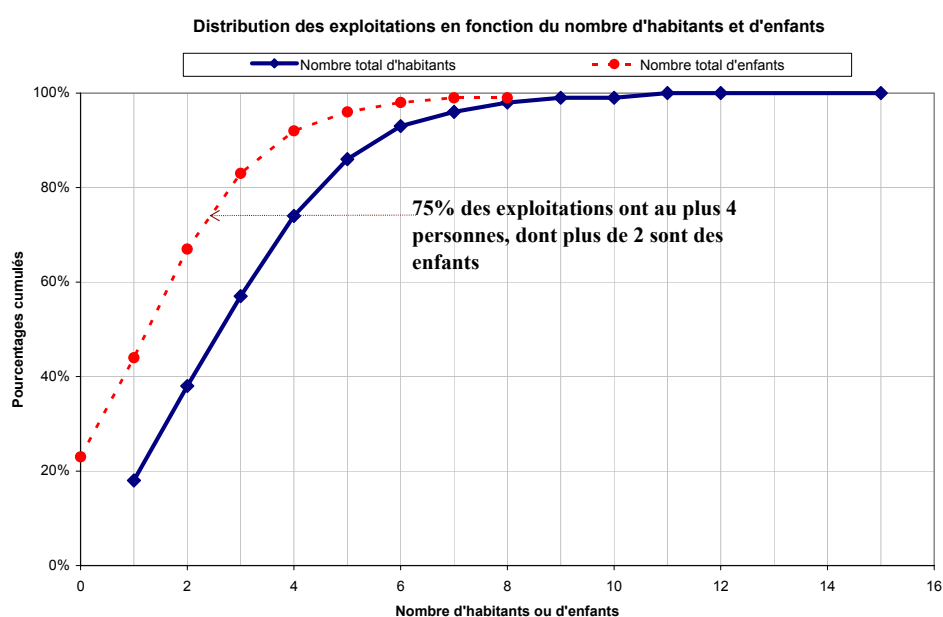
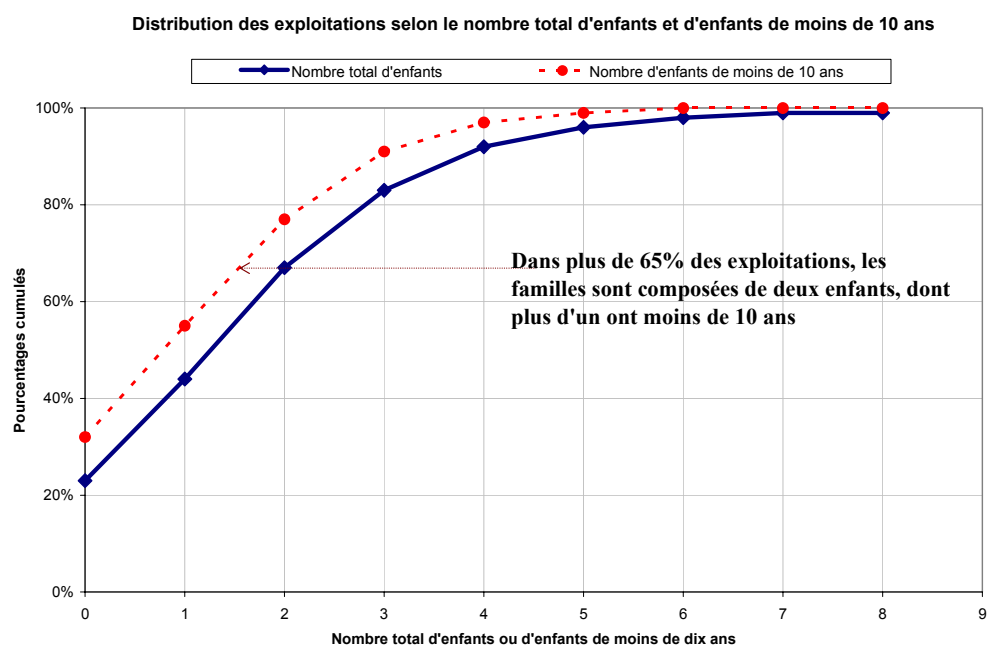
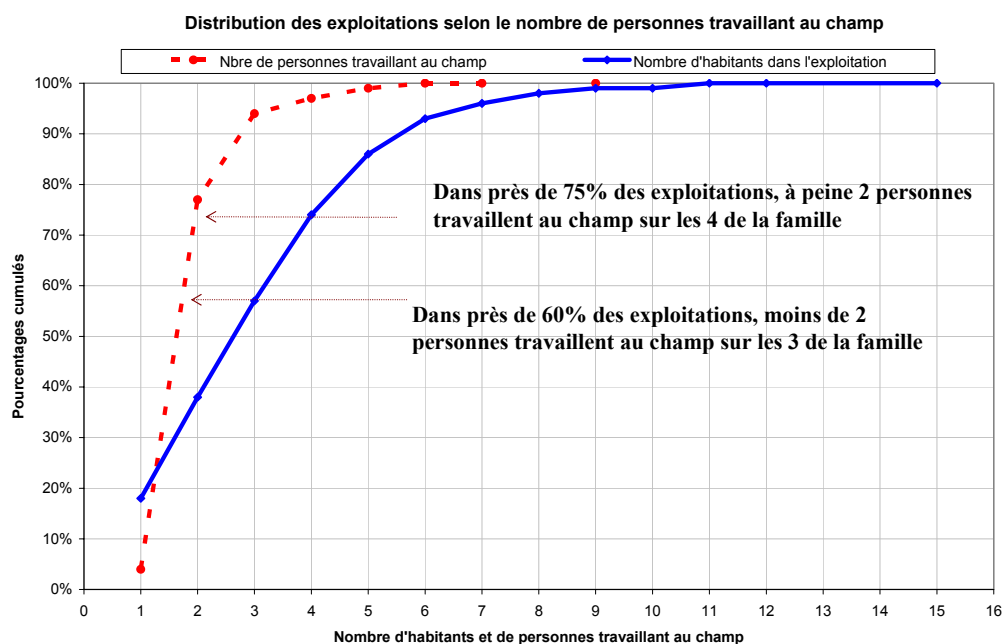


Figure 2. Des familles constituées après le retour de la paix



En conséquence, les enfants sont pour le moment des « bouches à nourrir » et moins des « bras » pour aider significativement dans les travaux des champs (Figure 3).

Figure 3. Fréquemment moins de deux personnes travaillent au champ



1.2. De faibles surfaces cultivées

Les exploitations cultivent de faibles superficies. La surface cultivée annuellement est en moyenne de 2ha, que les exploitations disposent de terre en jachère ou pas. En l'absence de jachère, les exploitations cultivent la quasi totalité des terres dont elles disposent, alors que celles qui ont des terres en jachère cultivent sur un peu plus de 50% de l'ensemble de leurs terres. La superficie cultivée rapportée au nombre d'habitants dans les exploitations est de 0,8 ha, c'est la valeur atteinte par plus de 60% des exploitations. Pour une agriculture strictement manuelle, c'est une valeur assez élevée, surtout si on tient compte de la présence importante d'enfants de jeune âge.

L'intention pour augmenter les superficies cultivées est assez générale [8, 9]. Près de 90% des exploitations ont l'intention d'augmenter les surfaces cultivées. Cela n'est pas seulement le fait des exploitations qui ne sont pas en autosuffisance alimentaire, ces dernières n'ont d'ailleurs pas toutes cette intention. On note que les exploitations qui ont une bonne suffisance alimentaire manifestent plus fortement cette intention d'augmenter les surfaces. Cette intention explique la forte demande en équipement dont les paysans sont totalement démunis.

1.3. Facteur capital du recours à la main-d'œuvre extérieure

En raison de la faiblesse de la main-d'oeuvre familiale, près des deux tiers des exploitations recourent à un complément de main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre extérieure est destinée essentiellement à la culture du coton et au maïs. Ce recours ne suffit pas toujours à assurer l'autosuffisance, par contre, on constate que les exploitations qui ne parviennent pas à cette autosuffisance n'ont pratiquement jamais pu bénéficier d'une main-d'oeuvre extérieure Table 3.

Table 3. L'accès à la main-d'oeuvre extérieure favorable à la sécurité alimentaire

		A eu recours à la main-d'oeuvre extérieure?		
		Non	Oui	Total
A atteint l'autosuffisance alimentaire ?	Non	98%	2%	100%
	Oui	31%	69%	100%
	Total	35%	65%	100%

L'intervention des paysans dans les exploitations des voisins, sous forme d'entraide, est réelle, mais elle se révèle être moins importante que ce que l'on pourrait croire car elle ne concerne que 39% des exploitations. Ce sont les exploitations qui n'atteignent pas l'autosuffisance alimentaire qui interviennent plus fréquemment dans les champs des autres, c'est le cas de plus de 70% d'entre elles contre un tiers seulement des exploitations autosuffisantes sur le plan alimentaire. Cette situation révèle un phénomène de cercle vicieux qui enferme ces exploitations dans la non-autosuffisance sur le plan alimentaire puisque les paysans concernés peuvent moins se consacrer à leurs propres productions (Table 4). Ce sont aussi ces mêmes paysans qui travaillent davantage dans les exploitations des autres en dehors de la saison agricole.

Table 4. Travailler chez les autres fragilise la sécurité alimentaire

		A travaillé chez les autres exploitations?		
		Non	Oui	Total
A atteint l'autosuffisance alimentaire ?	Non	29%	71%	100%
	Oui	63%	37%	100%
	Total	61%	39%	100%

Le travail dans les exploitations d'autrui ne répond pas seulement à la notion d'entraide ou d'échange de travail. Moins de 40% des exploitations qui ont recours à la main-d'œuvre extérieure travaillent en retour dans les exploitations d'autrui (Table 5). Il y a donc un véritable marché du travail dont l'offre est fournie par les exploitations non-autosuffisantes sur le plan alimentaire.

Table 5. Répartition des exploitations en fonction de l'offre et de la demande de travail

		A recouru à la main-d'œuvre extérieure ?		
		Non	Oui	Total
A travaillé chez les autres ?	Non	59%	62%	61%
	Oui	41%	38%	39%
	Total	100%	100%	100%

2. L'adhésion à la culture cotonnière

L'adhésion à la culture cotonnière a été forte : 84% des exploitations déclarent en avoir fait au cours des trois dernières années. Un retrait a été cependant observé au cours des deux dernières campagnes, pour des raisons liées aux difficultés de financement de la commercialisation du coton-graine et à un sévère désordre physiologique survenu sur les plants de cotonnier. Ce retrait est cependant accompagné de l'entrée de nouvelles exploitations dans la production cotonnière. C'est une situation qui témoigne de la rareté d'opportunités de production génératrice de revenu monétaire.

La sole cotonnière est en moyenne de 0,6 ha au cours de la campagne 1999-2000, cela représente moins du tiers de la surface cultivée.

La production de coton ne pénalise pas l'autosuffisance alimentaire, au contraire, c'est parmi les exploitations cotonnières que l'on note un taux de satisfaction un peu plus élevé sur ce point (Table 6). Cette observation au Mozambique, déjà relevée par des travaux antérieurs [8, 10], est conforme à ce qui est souligné fréquemment dans les pays cotonniers de l'Afrique francophone [11-14] mais pas toujours si la politique cotonnière n'est pas définie avec la vision d'une synergie coton-vivriers [15].

Table 6. Compatibilité entre coton et autosuffisance alimentaire

		A atteint l'autosuffisance alimentaire ces 3 dernières années?		
		Non	Oui	Total
A fait du coton au cours des 3 dernières années?	Non	15%	85%	100%
	Oui	4%	96%	100%
	Total	5%	95%	100%

Dans un contexte de libéralisation n'offrant aucune aide aux paysans à ressources financières limitées, la culture de coton est très peu intensive. Le seul recours aux intrants concerne les insecticides, les engrais ne sont pas utilisés.

La protection phytosanitaire du coton est cependant très différenciée. Face à l'incertitude quant à la commercialisation du coton-graine et aux désordres physiologiques du cotonnier, les paysans ont eu des stratégies variées dans la protection du cotonnier. Une fraction non négligeable des paysans a abandonné la culture sans engager le moindre frais pour les produits phytosanitaires. Les autres ont traité en un nombre variable de fois, mais sans dépasser une dose totale moyenne de 4,8 litres d'insecticides.

3. Les activités d'élevage et les activités annexes

3.1. Une reprise des productions animales

Relativement peu de temps après une dure guerre civile qui a fait disparaître quasiment toute activité d'élevage et qui a poussé les populations à se cacher, on observe que les exploitations agricoles sont activement engagées dans les productions animales et dans des activités annexes. Près de 70% des exploitations ont des activités d'élevage, et près de 40% mènent des activités annexes (Table 7), alors que plus de 30% des exploitations conduisent simultanément ces deux types d'activité en complément des cultures.

Table 7. Répartition des exploitations dans les activités annexes ou d'élevage (pourcentage par rapport au nombre total des exploitations à activités d'élevage)

		Exploitations ayant des activités annexes ?		
		Non	Oui	Total
Exploitations ayant activités de production animale	Non	20%	12%	31%
	Oui	38%	31%	69%
	Total	57%	43%	100%

Les exploitations peuvent conduire de 1 à 3 types différents d'élevage. L'aviculture est citée le plus fréquemment comme le premier type, mais la place de l'élevage de petits ruminants et de porcins commence à être significative (Table 8). Par contre, l'élevage bovin reste encore presque inexistant (seules 3 exploitations déclarent en faire) car il suppose un niveau élevé de capitalisation.

Table 8. Répartition des exploitations en fonction des types d'élevage (pourcentage par rapport au nombre total des exploitations à élevage)

Aviculture	76,3%
Ovin-caprin	31,5%
Porcin	23,2%
Bovin	0,5%
Autre	4,7%

L'adhésion à la culture cotonnière a une incidence favorable sur la conduite des activités d'élevage. Il semble également que c'est au niveau des exploitations cotonnières que l'on trouve davantage d'élevage plus exigeant en capital (petits ruminants, porcins, bovins) comparativement à l'aviculture.

3.2. Des activités annexes à faible impact financier

Il y a aussi une influence (Table 9), quoique faible, de l'adhésion à la production cotonnière sur la conduite des activités annexes.

Table 9. Faible incidence de la production cotonnière sur la conduite d'activités annexes

		A activité annexe ?		
		Non	Oui	Total
A cultivé du coton au cours des trois dernières années	Non	65%	35%	100%
	Oui	57%	43%	100%
	Total	57%	43%	100%

Les activités annexes relèvent essentiellement de l'artisanat (Table 10) et d'activités diverses que nous n'avons pas pu distinguer. Il est rare que les exploitations mènent plusieurs activités annexes en même temps. Il y a peu d'exploitations dans la coupe de bois de feu et dans la fabrication du charbon. C'est une différence notable avec l'Afrique de l'Ouest et qui témoigne aussi d'une très faible pression sur les forêts naturelles. Globalement, on peut considérer que les activités annexes sont essentiellement tournées vers la satisfaction des besoins de la famille et qu'elles sont encore peu connectées au marché. Leur impact financier est donc faible mais leur incidence négative sur les ressources naturelles ne sont pas encore manifeste.

Table 10. Prédominance de l'artisanat comme activité annexe

	Nbre d'exploitations impliquées	%
Artisanat	276	69%
Chasse	20	5%
Commerce	26	6%
Bois-charbon	5	1%
Autre	74	18%
Total	401	100%

4. Un début de bien-être social

Les paysans disposent en moyenne de presque deux cases par famille et ils jugent à 90% que leur état est bon. C'est le début d'accumulation matérielle qui paraît étonnant. L'équipement en bicyclette commence à être bien répandu, il concerne en moyenne près de 60% des exploitations (Table 11). Il est intéressant de constater que certaines exploitations disposent de plus d'une bicyclette, mais l'enquête ne permet pas de dire si elles sont toutes en bon état de marche. L'équipement en postes de radio est aussi répandu, avec des taux proches de ceux des bicyclettes, c'est à croire que les deux types de matériel vont ensemble. Il est étonnant de constater que des exploitations peuvent disposer de plusieurs postes, même si cela reste encore rare.

Table 11. Equipement en radios et bicyclettes

Nombre	Pourcentage des exploitations ayant	
	Bicyclettes	Radios
0	43%	47%
1	52%	47%
2	5%	5%
3	0%	1%
4	0%	0%
Total	100%	100%

Pour l'équipement en bicyclette comme celui en postes de radio, les exploitations cotonnières (celles qui déclarent en avoir fait au cours des trois dernières années) sont mieux loties (Table 12).

Table 12. Effet positif du coton sur l'équipement en radio et bicyclette

	A fait du coton aux trois dernières campagnes ?		Total
	Non	Oui	
Pourcentage d'exploitations sans bicyclette	67%	41%	43%
Pourcentage d'exploitations sans radio	67%	45%	47%

5. Conclusion

Dans la Province de Cabo Delgado, au Nord du Mozambique, les exploitations agricoles qui se reconstruisent après une longue guerre meurtrière sont des unités autour de familles restreintes [8, 9], avec très peu de différenciation entre les exploitations, à l'inverse de la période précédant la guerre [16].

Près de dix ans après le retour de la paix, la plupart des exploitations sont composées de quatre personnes à peine, avec les deux parents qui ne sont pas toujours en vie, et deux enfants. Ces derniers sont trop jeunes encore pour réellement aider aux travaux des champs, il en découle que la contrainte main-d'œuvre est majeure car les exploitations ne disposent pas du moindre équipement pour la mécanisation des travaux agricoles. Des besoins alimentaires réduits par une taille réduite des familles, une production assurée par une nature pas trop ingrate conduisent à une situation assez généralisée d'autosuffisance alimentaire [9, 17], mais elle reste assez fragile, en particulier au regard de la force de travail disponible.

La guerre avait fait disparaître quasiment toute production animale. Cette production revient, il s'agit encore de petites productions animales, et elle ne concerne pas encore toutes les exploitations. Cette reprise des productions animales, notamment avec les petits ruminants et les porcs, témoigne d'une certaine capacité de capitalisation. L'accumulation s'exprime aussi en l'équipement en biens matériels comme la bicyclette et le poste de radio. Plus de la moitié des exploitations en sont équipées.

Les premiers bovins font de nouveau apparition, mais c'est un phénomène encore tout récent. La quasi-absence de bovins ne permet pas de considérer le développement de la culture attelée pour gagner en productivité, indépendamment du problème sanitaire lié à la Trypanomosiase. L'objectif de gain de

productivité pour le sort des paysans suppose l'invention d'autres méthodes adaptées aux faibles capacités financières des paysans ou l'octroi d'un appui extérieur. La première voie correspond à un défi technique difficile. La deuxième voie sonne malheureusement comme un anachronisme en ces temps de credo libéral.

La possibilité pour les paysans de s'engager dans la production cotonnière leur permettant une assez bonne anticipation de leur revenu a un effet positif sur l'accumulation [8, 17]. Malheureusement, la crise du marché mondial du coton à partir de 1997, conjuguée à une administration insuffisamment pragmatique du prix d'achat du coton-graine, a perturbée la commercialisation et semé le doute, chez les paysans, à juste titre, sur la sécurité de la production cotonnière. Cette dernière est devenue très instable depuis 2000 [18, 19], interrompant en même temps le processus d'accumulation qui avait commencé et menaçant même la sécurité alimentaire.

L'expérience au Nord du Mozambique conduit à souligner, pour un pays qui sort d'une guerre, l'importance des opportunités de production de vente pour les paysans. De telles opportunités ne suffisent pas en elles-mêmes, il faut veiller à ce qu'elles soient assez durables. La reconstruction des exploitations agricoles sur des bases viables est un processus qui exige du temps. Lorsque rien n'est pas fait pour aider les familles nucléaires qui émergent à gagner en productivité, à travers la mécanisation par exemple, cette reconstruction restera très lente et très fragile.

Références bibliographiques

1. Egerö, B. (1990) *Mozambique, a dream undone. The political economy of Democracy, 1975-84*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala. pp. 230.
2. Kyle, S. (1991) Economic reform and armed conflict in Mozambique, *World development* 19, 6, pp. 637-649.
3. Pitcher, A. (1996) Recreating colonialism or reconstructing the State ? Privatisation and politics in Mozambique, *Journal of Southern African Studies*, 22, pp. 49-74.
4. Anon. (1993) *Macroeconomic perspectives for Mozambique in the Post-War period*, The World Bank, Washington. Discussion Draft N° 2 June 1993 pp. 16.
5. Pitcher, A. (1995) From coercion to incentives : the Portuguese colonial cotton regime in Angola and Mozambique, 1946-1974, *in Cotton, colonialism, and social history in Sub-Saharan Africa* (Isaacman, A., and Roberts, R., Eds.), pp. 119-143, Heineman & James Currey Ltd, Portsmouth & London.
6. Isaacman, A. e. a. (1996) *Cotton is the mother of poverty : Peasants, Work, and rural struggle in colonial Mozambique, 1938-1961*, Heinemann - James Curry Ltd - David Philip Publishers (Pty) Ltd, Portsmouth-London-Cape Town. pp. 272.
7. Fok, A. C. M., Cunhane, P., and Tomas, C. (2000) *Système de production dans la zone d'intervention de la Lomaco : structure, performance, contraintes et défis. Rapport provisoire*, Cirad. N° 21/12/2000 pp. 46.
8. Strasberg, P. (1997) *Smaller cash-cropping , food-cropping and food security in Northern Mozambique*, Michigan State University. pp. 279.
9. Tschirley, D. L., and Weber, M. T. (1994) *Food security strategies under extremely adverse conditions : the determinants of household income and consumption in rural Mozambique*, 22, pp. 159-173.
10. MAP/MSU Research Team (1997) *Smallholder cash-cropping, food-cropping and food security in Northern Mozambique : summary, conclusions and policy recommendations*, Ministry of Agriculture and Fisheries Directorate of Economics, Maputo, Mozambique. Research paper Series Working paper N° 25. 17 June 1997 pp. 25.
11. CMDT (1992) *Culture cotonnière et auto-suffisance alimentaire*, CMDT, Bamako (Mali). N° Mai 1992 pp. 33.
12. Raymond, G., and Fok, M. (1994) *Relations entre coton et vivriers en Afrique de l'Ouest et du Centre : Le coton affame les populations ? une fausse affirmation*, *Economies et sociétés Série Développement agro-alimentaire* 22, 3-4/1995, pp. 221-234.
13. Brüntrup, M. (1995) *The role of cotton for income and food security in the Borgu*, *in Kolloquium "Die multi-ethnische Gesellschaft des historischen und heutigen Borgu"* Bayreuth. 23-25 November 1995, pp. 4-20.
14. Bassett, T. J. (1988) *Breaking up the bottlenecks in the food crop and cotton cultivation in northern Côte d'Ivoire*, *Africa* 58, 2, pp. 147-173.
15. Magrin, G. (1999) *Des famines au Tchad utile. Réflexions sur les relations entre coton et sécurité alimentaire dans la zone soudanienne du Tchad*, PRASAC, Observatoire du développement. N° Juin 1999 pp. 87.
16. Isaacman, A. (1985) *Chiefs, rural differentiation and peasant protest : the Mozambican forced cotton regime 1938-1961*, pp. 15-56.
17. Wandschneider, T. S., and Garrido Mirapeix, J. (1999) *Cash cropping in Mozambique : evolution and prospects*, Food Security Unit Mozambique, European Union, Maputo. N° August, 1999 pp. 112.
18. Lemaître, P., Fok, A. C. M., and Jeje, J. (2001) *Mozambique Cotton sub-sector assessment*, PLC, Paris. N° October 2001 pp. 159.
19. Grupo de trabalho Algodao (2000) *A crise do algodao em Moçambique: que passos para frente*, Ministerio da Agricultura e Pesca, Moçambique. N° 25/10/2000 pp. 22.